LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES ATHLETISME

LIVRET HIVERNAL Jeunes

2020/2021

- Calendrier
- Conditions de participation
- Minima

Partenaires officiels

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Casino restauration

AG2R LA MONDIALE

Sommaire

Mot de la présidente de la CRJ	P . 3
Défi-Athlé run et cross AURA jeunes	P . 4 à 6
Epreuves Combinées minimes	P . 7
Pré-régionaux cross	P . 8
Régionaux cross et intercomités	P . 9
Interligues cross – épreuve nationale	P . 10
Finale régionale triathlon en salle minimes	P . 11
Matchs hivernaux en salle intercomités	P . 12
Informations CRJ et quota jury	P . 13
Contacts CRJ	P . 14

Mot de la présidente de la commission régionale des jeunes de la ligue AURA d'athlétisme

En raison de cette 2ème phase de la crise sanitaire, l'athlétisme comme tous les sports a vu sa pratique de nouveau impactée depuis octobre 2020.
Certains clubs ont pu reprendre leur activité, notamment auprès des mineurs, depuis décembre en respectant des mesures barrières édictées par la FFA.
Afin de donner une finalité à ces entrainements, comme au début de l'été, la CRJ AURA propose un calendrier de rencontres (défi-athlé AURA jeunes et défi-run AURA jeunes puis défi-cross AURA jeunes) pour espérer reprendre un calendrier de compétitions en confrontation directe à partir du 20 janvier)
Des aménagements ont été nécessaires (format de compétitions, modalités de qualifications), d'autres suivront sans doute et seront communiqués sur le site de la ligue et via la mise à jour de ce livret.

Les championnats régionaux d'épreuves combinées minimes sont transformés en championnats de zones et seront organisés sur 2 sites.

Les modalités de qualifications pour la finale régionale minimes de triathlon en salle (voir détail ci-dessous) sont établies pour un nombre de qualifiés réduits par rapport aux années précédentes. En fonction de l'évolution des règles sanitaires, un ajustement pourrait être envisagé

Pour la mise en place des défis, la CRJ est consciente que tous les benjamins et minimes connaitront des modalités de reprise d'entrainement différentes et malgré des conditions de préparation qui peuvent être inéquitables, il parait important de proposer ce calendrier pour motiver la reprise. Les prises de performances devront être effectuées dans le respect des règles sanitaires du moment dans des installations dont l'accès est autorisé. Pour les pratiques en extérieures, ne pas hésiter à reporter ou annuler l'organisation si les conditions atmosphériques ne permettent pas une pratique en toute sécurité.

Portez-vous bien et respectez les consignes et les gestes barrières.

Martine Guillon
Présidente de la CRJ AURA

Les Défi-athlé run et cross AURA jeunes

❀❀❀❀❀❀

Défi-athlé jeunes AURA - du mercredi 16 décembre 2020 au mercredi 17 janvier 2021
À organiser dans les clubs en fin d'entraînement ou lors de séquences spécifiques

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve créée spécialement après la reprise d'entraînement des benjamins et minimes est ouverte à tous les licenciés 2021 de ces 2 catégories qui pratiquent dans un club et qui ont repris l'entraînement au moins 2 semaines avant la prise de performance. Elle propose une forme de confrontation à distance avant un possible retour à des compétitions adaptées à partir du 20 janvier 2021.

Une seule et large période (1mois) incluant les vacances de Noël est ouverte pour que les clubs qui le souhaitent puissent organiser ces prises de performances, une ou plusieurs fois pour un même athlète.

Le calcul des points épreuves combinées n'est pas pris en compte dans ce défi. Cependant la réalisation des défis dans différentes spécialités est souhaitable pour envisager de participer à ce type d'épreuves pour la suite de la saison.

Pour la famille demi-fond une formule de défi en 3 étapes est proposée sur une fiche spécifique (défi-run AURA jeunes, défi-cross AURA jeunes, puis championnats départementaux de cross).

Les épreuves multiples sous forme de triathlons hivernaux seront prises en compte en additionnant les points obtenus sur les différentes épreuves durant la période de défi.

Toutes les autres familles de spécialités sont intégrées au programme proposé avec les spécialités suivantes :

Lancers : poids, disque marteau javelot

Sauts : hauteur, perche, longueur, triple, pentabond.

Sprint : 30m, 50m

Haies : 30m haies, 50m haies

La prise de performance est organisée en fin de séance ou sur une séquence spécifique par l'entraineur et un officiel du club sur une installation sportive ou espace public dont l'accès est autorisé pour l'entraînement du club et en respectant les mesures sanitaires du moment applicables lors des entrainements.

Pour les défis réalisés en extérieur, afin de limiter au maximum le risque de blessures, prévoir de reporter ou annuler une séquence de prise de performance si les conditions atmosphériques ne sont pas satisfaisantes.

2 - Conditions d'organisation :

Les clubs créent la rencontre sur le module Défi'Athlé (prévu à cet effet par la FFA) sélectionnent les épreuves et les athlètes participant et saisissent les résultats obtenus (mode numérique sans séparateur et sans unités (voir tutoriels spécifiques). Pour être pris en compte les résultats devront impérativement être saisis au plus tard le 20 janvier 2021.

Les résultats obtenus seront consultables sur ce même module au fur et à mesure de la saisie des résultats. Un affichage récapitulatif pour chacune des 4 catégories (BEF, BEM, MIF et MIM) sera également consultable sur le site de la ligue AURA après le 20 janvier 2021.

3 – prise en compte des performances :

Les conditions de réalisation des performances ne permettront pas de les intégrer aux bilans FFA. Toutefois à partir du bilan régional dissocié du SIFFA, les 10 premières MIF et les 10 premiers MIM de la ligue classés au triathlon hivernal seront qualifiés pour le championnat régional minimes prévu le 7 mars 2021.

4 – organisation de chacune des épreuves:

- Poids: (2kg BEF, 3kg BEM et MIF, 4kg MIM) en stade extérieur ou salle couverte 2 juges. 4 essais par athlète. Saisir uniquement le meilleur résultat.
- Disque: (0.6 BEF, 0.8 MIF, 1.0 BEM, 1.2 MIM) sur aire de lancer d'un stade extérieur. 2 juges. 4 essais par athlète. Saisir uniquement le meilleur résultat.
- Javelot: (400g BEF, 500g BEM et MIF, 600g MIM) même organisation que celle du disque
- Marteau; (2kg BEF, 3kg BEM et MIF, 4kg MIM). même organisation que celle du disque
- Longueur : avec sautoir sable d'un stade extérieur ou salle couverte, 2 juges. 4 essais maximum par athlète. Elan libre. Pas de mesure du vent en extérieur. Saisir uniquement le meilleur résultat.
- Triple saut: idem longueur en proposant différentes planches
- Pentabond: avec ou sans sautoir sable ou tapis de reception, 2 juges, 4 essais, pas d'élan, départ pieds joints (les 2 pieds restent au sol jusqu'au début du 1er saut)
    - enchainer 4 foulées bondissantes + 1 ramené 2 pieds s'il y a une aire de réception
    - ou enchainer 6 foulées bondissantes sans ramené et mesurer à partir du talon du 5ème appui s'il n'y a pas d'aire de réception
- 50m : sur stade extérieur ou salle couverte. 2 juges. 2 athlètes maximum courent en même temps. 2 courses pour chaque athlète. Chronométrage manuel ou avec cellules, sans mesure de vent. Le temps retenu est celui qui est lu sur le chrono manuel ou l'affichage cellule en conservant les centièmes (ex: 8"26 -> saisir 826). Saisir uniquement le meilleur résultat.
- 30m: idem 50m
- 50m Haies: idem 50m en utilisant les hauteurs et intervalles du 50m salle pour chaque catégorie:

Catégorie	Nbre de haies	Hauteur haies	Départ - 1ère	Entre haies	Dernière - Arrivée
BEF - BEM	5	0.65	11.50	7.50	8.50
MIF	4	0.76	12.00	8.00	14.00
MIM	4	0.84	13.00	8.50	11.50

- 30m Haies: idem 50m haies avec 3 haies pour chacune des catégories
- 2km marche: sur stade extérieur. salle couverte ou parcours extérieur plat et roulant, étalonné par le juge ou le coach, au GPS ou roulette. 2 juges
- 3km marche: idem 2km marche

Triathlon: les résultats seront issus de triathlons hivernaux reconstitués établis par la Commission Régionale des Jeunes de la ligue (CRJ AURA) à l'issue de la saisie de l'ensemble des résultats obtenus sur les épreuves individuelles (rappel date limite de saisie: 20 janvier 2021)

Défi-run AURA jeunes - du mercredi 16 décembre au mercredi 30 décembre 2020
Et Défi-cross AURA jeunes - du mercredi 6 janvier au mercredi 13 janvier 2021
À organiser dans les clubs lors de séquences spécifiques

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve créée spécialement après la reprise d'entraînement des benjamins et minimes est ouverte à tous les licenciés 2021 de ces 2 catégories qui pratiquent dans les clubs et qui ont repris l'entraînement au moins 2 semaines avant la prise de performance. Elle propose une forme de confrontation à distance avant un possible retour à des compétitions adaptées à partir du 20 janvier 2021.

3 étapes sont proposées :

- Étape 1 Défi'run AURA jeunes à réaliser du 16 au 30 décembre 2020 sur un parcours plat et roulant étalonné par le coach (2km pour BEF, BEM, 2km ou 3km pour MIF et MIM)
- Etape 2 Défi'cross AURA jeunes à réaliser du 6 au 13 janvier 2021 sur un parcours de 2 km typé cross tracé et étalonné par le club ou le comité départemental (2km pour BEF, BEM, MIF et 2km ou 4km MIM)
- Etape 3 championnat départementaux de cross ou Défi'départemental cross jeunes le 23 ou 24 janvier sur un parcours cross validé par le comité départemental .

2 - Conditions d'organisation :

Les clubs créent la rencontre sur le module Défi'Athlé (prévu à cet effet par la FFA) sélectionnent les épreuves parcours nature de la distance correspondante et les athlètes participant et saisissent les résultats obtenus (mode numérique, sans dixième de seconde, sans séparateur et sans unités (voir tutoriels spécifiques). Pour être pris en compte les résultats devront impérativement être saisis par les clubs au plus tard le 31 décembre pour l'étape 1, le 15 janvier pour l'étape 2. Les comités communiqueront quant à eux les résultats de l'étape 3.

Les résultats obtenus seront consultables sur ce même module au fur et à mesure de la saisie des résultats. Un affichage récapitulatif pour chacune des 4 catégories (BEF, BEM, MIF et MIM sera également consultable sur le site de la ligue AURA avant le début de l'étape suivante.

3 – organisation de chacune des épreuves:

- Défi'run jeunes 2km ou 3km: le coach ou le club trace un parcours plat et roulant dans un espace sécurisé en respectant la distance du défi. La mesure du parcours est faite au GPS ou à partir d'une roulette.
  Les athletes courent par groupe de 6 maximum. 2 juges, les temps sont enregistrés à la seconde près
- Défi'cross jeunes 2km ou 4km: le club trace un parcours type cross de 2 km dans un espace sécurisé. La mesure du parcours est faite au GPS ou à partir d'une roulette. (1 boucle pour le défi cross 2km et 2 boucles pour le défi'cross 4km)
  Les athlètes courent par groupe de 6 maximum. 2 juges, les temps sont enregistrés à la seconde près
- Défi'départemental cross jeunes: Si le cross départemental ne peut pas être organisé, le comité départemental valide un parcours cross par catégorie ouvert les 23 et 24 janvier. Les clubs se rendent sur place avec les benjamins minimes pour une prise de performance sur ce parcours. Si le cross départemental peut-être organisé, c'est ce résultat qui fait office de 3ème défi.

Epreuves combinées

minimes

❀❀❀❀❀❀

Championnat de zones AURA d'épreuves combinées minimes
Samedi 6 février 2021 – Aubière et Lyon
(Stadium Jean PELLEZ - 44 rue Pasteur 63170 Aubière)
(Halle Stéphane DIAGANA, 4 rue Victor Schoelcher 69009 Lyon)

1 - Présentation de l'épreuve :

Afin de concentrer moins d'athlètes sur un même site et limiter sensiblement les déplacements des clubs, les habituels championnats régionaux d'Epreuves Combinées Minimes sont transformés pour cette année en championnat de zones et organisés à la même date sur 2 sites indépendamment des épreuves CJES.

- Championnat Loire et Volcan (pour les minimes licenciés dans les clubs des comités 03, 15, 42, 43 et 63) au Stadium Jean PELLEZ - 44 rue Pasteur 63170 Aubière
- Championnat Vallée du Rhône pour les minimes licenciés dans les clubs des comités 01, 07/26, et 69) et Championnat des Alpes pour les minimes licenciés dans les clubs des comités 38, 73 et 74) à la Halle Stéphane DIAGANA - 4 rue Victor Schoelcher, 69009 Lyon

2 - Conditions de participation :

Engagement sans condition de minima. Les entraîneurs veilleront à ce que les épreuves techniques aient déjà été pratiquées auparavant.

Engagement des athlètes en ligne sur le site AURA du mercredi 20 janvier au mercredi 3 février 23h59.

3 - Autres informations :

Engagement du jury en ligne sur le site AURA du mercredi 20 janvier au mercredi 3 février 23h59.

Compte tenu du nombre important d'athlètes AURA attendus sur cette compétition, aucun engagement hors ligue ne sera accepté.

Les horaires seront consultables sur le site AURA.

contact CRJ pour cette compétition: Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

CROSS

Championnat de zones de cross Benjamins et Minimes
(6 et) 7 février 2020 - 3 Zones
Thiers (63) – Miribel (01) – Saint Ferréol (74)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cross organisés sur 3 sites
- Championnat **Loire et Volcan à Thiers pour les comités** 03, 15, 42, 43 et 63
- Championnat **Vallée du Rhône à Miribel** pour les comités 01, 07-26 et 69
- Championnat des **Alpes à Saint-Ferreol** pour les comités 38, 73 et 74

Classements individuels et par équipes de club (4 athlètes) dans chacune des catégories.
Cette épreuve est l'ultime étape des championnats individuels et par équipe de cross Benjamins et par équipe de club en minimes. Elle est qualificative pour le championnat Auvergne Rhône-Alpes de cross à titre individuel en minimes.
Des aménagements d'organisation sont possibles en fonction des contraintes sanitaires avec éventuellement un étalement des courses sur 2 jours (samedi et dimanche)

2 - Conditions de participation :

>Athlètes titulaires d'une licence compétition ayant été classés aux départementaux de cross 2021 et/ou ayant participé au Défi-run AURA jeunes et/ou au défi-cross AURA jeunes
Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA, à effectuer par les responsables de club- date limite mercredi 3 février 2021 23h59.

>Athlètes n'ayant pas participé aux départementaux de cross 2021, au Défi-run AURA jeunes ou au Défi-cross AURA jeunes
Engagements gratuits en ligne sur le site AURA par les responsables des clubs jusqu'à la date limite du mercredi 3 février 2021 23h59.

A partir du jeudi 4 février, toute autre demande de qualification exceptionnelle devra être accompagnée d'un chèque de 15 € à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'athlétisme.

3 - Autres informations :

>Les équipes sont constituées automatiquement en prenant en compte l'ordre d'arrivée.
>Pas de dépôt d'équipe à l'avance
>Pas de dérogation pour permutation de zone.
>Les horaires seront consultables sur le site AURA.
>Podiums individuels et par équipes
>contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

Championnat Auvergne Rhône-Alpes de cross individuel minimes – Challenge Bobin inter comités minimes
21 février 2021 à Pontcharra (38 – comité 73)

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat régional est également support des ½ finales du championnat de France de cross pour les catégories CJESM.
Classements individuels MIF et MIM
Classement par équipes de comité MIF (8 athlètes) MIM (8 athlètes) + mixte MIF/MIM (6+6 athlètes).
Cette épreuve permet la sélection en équipe Auvergne Rhône Alpes minimes pour la Coupe de France des ligues de cross (compétition inter ligues minimes) se déroulant dans le cadre du championnat de France de cross (voir page suivante).

2 – Qualification à titre individuel :

Les 20 premiers arrivants MIF et MIM de chacune des 3 zones sont qualifiés à titre individuel.

3 – Challenge Robert BOBIN

Ce Challenge inter comités est réservé aux minimes.
Chaque Comité pourra engager une sélection de 8 à 20 minimes filles et 8 à 20 minimes garçons.
Cette rencontre se déroulera dans le cadre du championnat régional de cross, ½ finales du championnat de France et se déroulera durant les courses minimes pour lesquelles des athlètes ont été qualifiés à titre individuel. Ces athlètes pourront bien évidemment être intégrés à l'équipe de leur comité.
3 Challenges seront délivrés : Classement féminin, classement masculin et classement mixte.
Classement par sexe : Les 8 premiers marquent les points, une équipe 2 sera classée si au moins 16 athlètes terminent l'épreuve.
Classement mixte : les 6 premiers garçons + les 6 premières filles marquent les points.
Les 3 premières équipes Minimes Filles, Minimes garçons et mixtes seront récompensées.
En individuels, les 3 premières Minimes Filles et les 3 premiers Minimes garçons seront récompensés.
Obligation de porter un maillot aux couleurs de son comité (sauf pour les qualifiés individuels ne faisant pas partie d'une équipe de comité).

4 – Engagements et Informations complémentaires :

Tous les participants doivent être à jour de leur licence au plus tard la veille de la compétition.
Seules les licences « compétitions » sont autorisées.
Les athlètes qualifiés à titre individuel sont engagés par défaut, les clubs doivent désengager en ligne ceux qui ne participent pas au plus tard le mercredi 17 février 2021 23h59.
Les compositions d'équipes de comité doivent être communiquées par e-mail au plus tard le mercredi 17 février à alain-bonardi@wanadoo.fr .
Les horaires seront consultables sur le site AURA.

- contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

Coupe de France des ligues de cross Minimes
Samedi 13 ou Dimanche 14 mars 2021
à MONTAUBAN (OCC)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve par équipe de ligue en cross réservée à la catégorie minime est intégrée au programme du championnat de France de cross. (à confirmer pour cette année)

2 - Conditions de participation :

La ligue Auvergne Rhône Alpes d'athlétisme engagera 1 équipe MIF et 1 équipe MIM (soit 8 MIF et 8 MIM). Le classement est effectué sur 6 arrivants dans chaque catégorie + classement mixte.

La sélection sera effectuée sur la base des résultats du championnat régional de cross.

3 – Engagements et Informations complémentaires :

Un e-mail informant de la sélection sera envoyé aux 8 premiers arrivants (MIF et MIM) du championnat régional de cross le mardi 23 février. (Réponse impérative positive ou négative par retour d'e-mail au plus tard le mardi 2 mars – en cas de participation indiquer taille du maillot de ligue et transmettre l'autorisation parentale jointe à l'invitation)

En cas de désistement, les athlètes classés au-delà de la 8ème place du championnat régional de cross seront informés par e-mail de leur sélection par ordre de classement (même délais de réponse que pour les athlètes directement sélectionnés).

Une copie de l'invitation sera envoyée aux clubs des athlètes sélectionnés ou présélectionnés

Le déplacement avec 3 minibus. Départ la veille de la course en matinée..

Le retour se fera le dimanche après les courses du championnat de France de cross CJESM (Arrivée prévue dans la nuit en fonction des destinations).

Hébergement et restauration sont pris en charge par la ligue. Prévoir le repas froid du midi pour le voyage aller.

- contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

TRIATHLON EN SALLE MINIMES

❀❀❀❀❀❀

Finale Régionale triathlon minimes en salle
Dimanche 7 mars 2021 - Lyon - Halle Stéphane DIAGANA

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition s'adresse aux meilleurs minimes de la ligue AURA d'athlétisme qualifiés sur l'épreuve du triathlon en salle.
Les athlètes sont qualifiés sur leur performance de Triathlon et choisissent les 3 épreuves sur lesquelles ils vont concourir en respectant le règlement fédéral (au choix: 1 course + 2 concours ou 2 courses + 1 concours, NB: la marche est classée dans les courses).
Attention, à l'exception des épreuves combinées, pour les épreuves en salle minimes, le 1000m n'est plus au programme depuis la saison dernière.

2 - Conditions de participation :

Sont qualifiables : les athlètes minimes AURA ayant réalisé le minimum suivant au Triathlon hivernal entre le 20 janvier 2021 et le 21 février 2021 (MIF: 76 points - MIM: 69 points) ainsi que les 10 premiers MIM et les 10 premières MIF classés au triathlon hivernal reconstitués à partir des épreuves enregistrées lors du Défi-athlé AURA jeunes (voir page 4 et 5)
Liste des qualifiés mise en ligne sur le site AURA le mardi 16 février + mise à jour le mardi 23 mars 2021.
Un complément de qualifiables dans l'ordre du bilan pourrait être effectué lors de cette dernière mise à jour si le nombre de qualifiables par catégorie est inférieur à 120 athlètes

Engagement en ligne sur le site AURA des athlètes qualifiés du mardi 16 février au mercredi 3 mars 23h59. L'engagement d'un athlète sur les 3 (et uniquement 3) épreuves autorisées choisies (voir ci-dessus) sert de confirmation de participation au triathlon. Seuls les athlètes de la liste des qualifiés peuvent être engagés.

3 - Autres informations :

Engagement du jury en ligne sur le **site AURA** du mardi 16 février au mercredi 3 mars 23h59.
Aucun engagement hors concours en dehors des épreuves du Triathlon.
Aucun engagement hors ligue ne sera accepté.
L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA (l'horaire définitif sera mis en ligne le jeudi 4 mars en fonction des engagés sur chacune des épreuves).
Aucune modification d'épreuve ne sera autorisée sur place.

- contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

RECOMPENSES :
En plus de médailles aux 3 premiers des podiums individuels, des coupes seront remises aux 3 premières équipes par catégorie (calcul sur 3 équipiers).

Matchs hivernaux inter-comités Benjamins Minimes
Dimanche 21 mars 2021
2 organisations distinctes sont prévues
Aubière et Lyon

1 - Présentation des épreuves :

2 organisations sont prévues :

- L'une coordonnée par le comité du Puy de Dôme est mise place le dimanche 21 mars 2021 à Aubière. Cette compétition concerne les BE, MI et CA qui concourent par équipes de comité sur invitation du comité 63
- L'autre, coordonnée de manière tournante par 3 comités (cette année CD de la zone Vallée du Rhône 01, 07/26 et 69) est organisée le dimanche 21 mars 2021 à Lyon.
  Cette compétition concerne les BE et MI qui concourent par équipe de comité sur invitation des comités organisateurs.

2 - Informations:

Les informations seront consultables sur les sites des comités organisateurs, avec lien depuis le site AURA

Contact pour cette compétition – CD organisateurs

Informations CRJ et quota jury

*****

En cas de problème lié à une organisation (ex : conditions météorologiques perturbant les déplacements ou l'organisation de l'épreuve, évolution des règles sanitaires, …), la CRJ AURA indiquera sur le site AURA les adaptations proposées pour les qualifications et engagements aux épreuves qui en découlent.

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraineurs et athlètes:

- de respecter les délais d'inscription,
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront,
- de respecter les quotas de jury,
- d'officier sur la totalité de la journée concernée
- de se chausser sur les installations couvertes d'une paire de baskets propres (chaussures de ville et chaussures à talons interdites)
- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs …
- de respecter les consignes sanitaires.

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la coursive ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....

Jury : nombre d'officiels à présenter par club

Sur chaque compétition, pour le bon déroulement de celle-ci, il est impératif que tous les clubs participant inscrivent un nombre de jury qualifiés respectant les quotas suivants :

QUOTA POUR LES COMPETITIONS HIVERNALES REGIONALES

COMPETITIONS INDIVIDUELLES	**EPREUVES COMBINEES**
De 2 à 6 athlètes = 1 Officiel	1 athlète = 1 Officiel
De 7 à 14 athlètes = 2 Officiels	De 2 à 4 athlètes = 2 Officiels
De 15 à 22 athlètes = 3 Officiels	De 5 à 7 athlètes = 3 Officiels
De 23 à 30 athlètes = 4 Officiels	De 8 à 11 athlètes = 4 Officiels
De 31 à 40 athlètes = 5 Officiels	12 athlètes et plus = 5 Officiels
De 41 à 50 athlètes = 6 Officiels	
A partir de 51 athlètes 7 Officiels	

L'inscription des jurys est obligatoire sur le site AURA avant 23h59, le mercredi précédent la compétition. Les juges s'inscrivant sur place ne seront pas assurés de bénéficier de la restauration

Contacts CRJ

*****

Commissions Régionales des Jeunes AuRA

Nom	Prénom	Fonction	Tél :	Adresse e-mail
GUILLON	Martine	Présidente CRJ AURA	06.81.60.95.30	martineg24@orange.fr
CLAIRE	Michel	Président CSO AURA	06.20.97.09.80	michelclaireyz@gmail.com
ALIGNE	Marianne	Référente Baby Athlé	06.51.02.08.33	maligne@yahoo.fr
BAGRIOT	Jean-Pierre	jeunes juges	06.82.96.28.86	bagriot.jean-Pierre@orange.fr
BAROTEAUX	Isabelle	CDJ 69	06.09.88.97.31	ibaroteaux@gmail.com
BERTRAND	Daniel	jeunes juges	06.80.37.81.47	leinad.bertrand@orange.fr
BONARDI	Alain	CTS	06.76.06.66.93	alain-bonardi@wanadoo.fr
BOUCHARD	Jacky	Référent 63 +15+43	06.77.30.19.60	jacky.bouchard@worldonline.fr
CHATEL	Thierry	CDJ 73	06.77.04.87.73	thierry.chatel@hotmail.fr
COUPON	Maxime	CDJ 26/07	06.64.78.04.03	maxime.coupon@gmail.com
GRANDCLEMENT	Sylvia	CDJ 01		sylviagc@gmail.com
GROS	Jean-Luc	PDT CDJ 26/07	06.84.77.95.32	grosjl26@gmail.com
GUARNERI	Vincent	CDJ 42	06.38.25.84.77	vincent.guarneri@orange.fr
JOUSSE	Michael	jeunes juges	06.38.39.08.62	joussemichael@orange.fr
KORMENDI	Attila	CDJ 63	06.48.53.88.19	attila_kormendy@yahoo.com
LAURON	Thierry	CT AURA	06.62.54.15.27	thierry.lauron@athlelara.com
LOIRAT	Fabien	prépa compétitions	06.31.19.69.19	fabien.loirat@athlelara.com
MARET	Olivier	Président CDJ 38 VP CRJ	06.82.41.73.39	oli.maret@grenoble.fr
RICHARD	Matthieu	Président CDJ 69	06.71.11.20.11	matthieu.richard69@hotmail.fr
ROUILLON	Benjamin	CDJ 74	06.14.35.43.47	comite74athletisme@gmail.com